

# Rapport financier 2019

Exercice terminé le 31 décembre 2019

Nom : Kamouraska

Code géographique : 14050

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

*Affaires municipales  
et Habitation*

Québec 

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER  
SUR LE RAPPORT FINANCIER**

---

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), MYCHELLE LÉVESQUE, atteste la véracité du rapport financier  
de Kamouraska pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.  
(Nom de l'organisme)

Signature

Mychelle Lévesque

Date

2020-04-06

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres du conseil de la municipalité de Kamouraska

**Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la municipalité de Kamouraska (la municipalité), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Observations - Informations financières établies à des fins fiscales**

Nous attirons l'attention sur le fait que la municipalité inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S17, S18, S23-1, S23-2 et S23-3 et portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT****Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser ses activités;

Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

---

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*

*Carolyne Thériault, CPA, CA*  
Mallette S.E.N.C.R.L.

Carolyne Thériault, CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique #A121812

470 avenue Chapleau Saint-Pascal QC G0L 3Y0

2020-04-06

**ÉTAT DES RÉSULTATS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		<u>Budget</u>	<u>Réalisations</u>	
		2019	2019	2018
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	1 406 046	1 457 958	1 437 292
Compensations tenant lieu de taxes	2	5 835	6 121	5 836
Quotes-parts	3			
Transferts	4	148 145	726 632	468 216
Services rendus	5	10 682	13 353	16 308
Imposition de droits	6	20 000	40 591	40 436
Amendes et pénalités	7	350	570	100
Revenus de placements de portefeuille	8	4 500	9 942	6 837
Autres revenus d'intérêts	9	2 500	7 617	10 309
Autres revenus	10	42 530	59 800	29 197
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	1 640 588	2 322 584	2 014 531
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	293 080	277 620	308 142
Sécurité publique	15	219 263	212 523	187 157
Transport	16	427 841	472 010	394 046
Hygiène du milieu	17	391 542	396 393	385 431
Santé et bien-être	18	4 200	1 130	3 249
Aménagement, urbanisme et développement	19	142 149	121 095	90 346
Loisirs et culture	20	152 200	197 714	170 942
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	15 000		598
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	1 645 275	1 678 485	1 539 911
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25	(4 687)	644 099	474 620
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		6 076 774	5 602 154
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	27			
Solde redressé	28		6 076 774	5 602 154
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29		6 720 873	6 076 774

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S17.

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019	2018
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	467 898	552 601
Débiteurs (note 5)	2	857 429	205 664
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	1 325 327	758 265
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10	1 607 875	
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	1 034 973	96 708
Revenus reportés (note 12)	12		
Dettes à long terme (note 13)	13		
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14		
	15	2 642 848	96 708
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)</b>	16	<b>(1 317 521)</b>	<b>661 557</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations (note 15)	17	8 038 394	5 415 217
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18		
Stocks de fournitures	19		
Autres actifs non financiers (note 17)	20		
	21	8 038 394	5 415 217
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	22	<b>6 720 873</b>	<b>6 076 774</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019		2018
		Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	(4 687)	644 099	474 620
<b>Moins: revenus d'investissement</b>	2	( )	576 005 )	330 268 )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	(4 687)	68 094	144 352
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations</b>				
Amortissement	4	288 312	347 845	328 632
Produit de cession	5			
(Gain) perte sur cession	6		2 074	
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	288 312	349 919	328 632
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17	( )	( )	22 300 )
	18			(22 300)
<b>Affectations</b>				
Activités d'investissement	19	( 273 500 )	( 117 328 )	358 120 )
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	(7 157)		
Excédent de fonctionnement affecté	21		55 903	27 233
Réserves financières et fonds réservés	22	(2 968)	(2 968)	(2 968)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			(343)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(283 625)	(64 393)	(334 198)
	26	4 687	285 526	(27 866)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27		353 620	116 486



**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		<u>2019</u>	<u>2018</u>
		Réalizations	Réalizations
<b>Revenus d'investissement</b>	1	576 005	330 268
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations</b>			
<b>Acquisition</b>			
Administration générale	2	( 4 710 )	( 5 279 )
Sécurité publique	3	( 371 323 )	( 31 848 )
Transport	4	( 7 479 )	( 393 181 )
Hygiène du milieu	5	( 2 375 141 )	( 117 491 )
Santé et bien-être	6	( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7	( )	( )
Loisirs et culture	8	( 214 444 )	( 383 661 )
Réseau d'électricité	9	( )	( )
	10	( 2 973 097 )	( 931 460 )
<b>Propriétés destinées à la revente</b>			
Acquisition	11	( )	( )
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>			
Émission ou acquisition	12	( )	( )
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités d'investissement	13		
<b>Affectations</b>			
Activités de fonctionnement	14	117 328	358 120
<b>Excédent accumulé</b>			
Excédent de fonctionnement non affecté	15		
Excédent de fonctionnement affecté	16	48 000	143 459
Réserves financières et fonds réservés	17		
	18	165 328	501 579
	19	(2 807 769)	(429 881)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	20	(2 231 764)	(99 613)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ  
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019	2018
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	530 034	422 719
Excédent de fonctionnement affecté	2	637 587	495 185
Réserves financières et fonds réservés	3	11 367	8 399
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	)	(
Financement des investissements en cours	5	(2 496 509)	(264 746)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	8 038 394	5 415 217
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	6 720 873	6 076 774
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	530 034	422 719
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10		
	11	530 034	422 719
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
- Aqueduc & égouts	12	474 082	447 185
- Réfection extérieure centre c.	13		48 000
- Réservoir incendie 2020	14	163 505	
-	15		
-	16		
-	17		
-	18		
-	19		
-	20		
	21	637 587	495 185
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	22		
-	23		
-	24		
-	25		
	26	637 587	495 185
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
<b>Réserves financières - Administration municipale</b>			
-	27		
-	28		
-	29		
-	30		
-	31		
	32		
<b>Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats</b>			
-	33		
-	34		
-	35		
	36		
<b>Fonds réservés</b>			
<b>Fonds de roulement</b>			
Administration municipale	37	11 367	8 399
Organismes contrôlés et partenariats	38		
<b>Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés</b>			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	39		
Organismes contrôlés et partenariats	40		
Montant non réservé			
Administration municipale	41		
Organismes contrôlés et partenariats	42		
Fonds local d'investissement	43		
Fonds local de solidarité	44		
Autres			
-	45		
-	46		
	47	11 367	8 399
	48	11 367	8 399

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)  
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

	2019	2018
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	49 (	) (
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	50 (	) (
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51 (	) (
Autres	52 (	) (
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	53 (	) (
	54 (	) (
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	55 (	) (
Assainissement des sites contaminés	56 (	) (
Appariement fiscal pour revenus de transfert	57 (	) (
Autres		
-	58 (	) (
-	59 (	) (
	60 (	) (
Mesures d'allègement fiscal transitoires		
Modifications comptables du 1 <sup>er</sup> janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	61 (	) (
Intérêts sur la dette à long terme	62 (	) (
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	63 (	) (
Utilisation du fonds de roulement	64 (	) (
Mesure relative aux frais reportés	65 (	) (
Autres		
-	66 (	) (
-	67 (	) (
	68 (	) (
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	69 (	) (
Frais d'émission de la dette à long terme	70 (	) (
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	71 (	) (
Autres		
-	72 (	) (
-	73 (	) (
	74 (	) (
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	75	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	76	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	77	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	78	
Autres	79	
-	80	
	81 (	) (

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)  
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

2019

2018

**VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)****Financement des investissements en cours**

Financement non utilisé	82		
Investissements à financer	83	( 2 496 509 )	( 264 746 )
	84	(2 496 509)	(264 746)

**Investissement net dans les immobilisations et autres actifs****Éléments d'actif**

Immobilisations	85	8 038 394	5 415 217
Propriétés destinées à la revente	86		
Prêts	87		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	88		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	89		
	90	8 038 394	5 415 217
Ajustements aux éléments d'actif	91		
	92	8 038 394	5 415 217

**Éléments de passif correspondant**

Dette à long terme	93	( )	( )
Frais reportés liés à la dette à long terme	94	( )	( )
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	95		
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	96		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	97		
	98	( )	( )
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	99	( )	( )
	100	( )	( )
	101	8 038 394	5 415 217

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME  
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

**Non audité****Administration municipale**

Dette à long terme	1	
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	2 496 509
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
-	5	
-	6	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	7	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	8	
Débiteurs	9	
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	10	
Autres montants	11	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	12	
Autres		
-	13	
-	14	
<b>Endettement net à long terme de l'administration municipale</b>	<b>15</b>	<b>2 496 509</b>
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>	<b>16</b>	
<b>Endettement net à long terme</b>	<b>17</b>	<b>2 496 509</b>
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	18	
Communauté métropolitaine	19	
Autres organismes	20	55 061
<b>Endettement total net à long terme</b>	<b>21</b>	<b>2 551 570</b>
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	22	
Moins: Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	23	
	24	
<b>Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote- part dans l'agglomération s'il y a lieu)</b>	<b>25</b>	<b>2 551 570</b>
<b>Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)</b>	<b>26</b>	
<b>Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 25 ci-dessus, et à la ligne 21, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)</b>	<b>27</b>	

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT  
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

À la trésorière, de la municipalité de Kamouraska,

**Opinion**

Nous avons effectué l'audit de l'état établissant le taux global de taxation réel de la municipalité de Kamouraska (ci-après la « municipalité ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 (ci-après l'« état »).

À notre avis, l'état ci-joint pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) (ci-après les « exigences légales »).

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Observation - Référentiel comptable**

Nous attirons l'attention sur la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'état a été préparé afin de permettre à la municipalité de répondre aux exigences de l'article 176 du Code municipal du Québec (chapitre C-27.1). En conséquence, il est possible que l'état ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état**

La direction est responsable de l'établissement de l'état conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

**Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'état**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT  
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que l'état comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*

*Carolyn Thériault II, CPA, CA*

Mallette S.E.N.C.R.L.

Carolyn Thériault, CPA, auditrice, CA, permis de comptabilité publique #A121812

470 avenue Chapleau Saint-Pascal QC GOL 3Y0

2020-04-06

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

**REVENUS ADMISSIBLES**

Revenus de taxes	1	1 457 958
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2	_____
<b>Ajouter</b>		
Revenus de taxes de l'exercice 2019 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	
<b>Déduire</b>		
Taxes d'affaires	5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1 <sup>er</sup> alinéa de l'article 208 LFM	6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	3 675
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	_____
<b>Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel</b>	10	<b>1 454 283</b>

**ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES**

Évaluation des immeubles imposables au 1 <sup>er</sup> janvier 2019 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	11	128 387 700
Évaluation des immeubles imposables au 31 décembre 2019 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	12	128 822 000
<b>Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (Somme des lignes 11 et 12, le tout divisé par 2)</b>	13	<b>128 604 850</b>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL DE 2019**  
(Ligne 10 + ligne 13 x 100)

14   1   ,  1 3 0 8  / 100 \$